

PLAN D'ACTION INTERNATIONALE

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT,
DE L'ACTION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE**

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| 1. L'essor international des arts et des lettres du Québec..... | 2 |
| 2. Vision internationale du Conseil des arts et des lettres du Québec..... | 3 |
| 3. Les défis du Conseil sur le plan international..... | 4 |
| 4. Les orientations du Conseil pour 2005-2008..... | 6 |
| 4.1 Orientation 1..... | 6 |
| 4.2 Orientation 2..... | 9 |
| 4.3 Orientation 3..... | 10 |
| 4.4 Orientation 4..... | 12 |
| 5. Bilan sommaire des actions du Conseil en matière internationale..... | 14 |

PLAN D'ACTION INTERNATIONALE DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

2006

1. L'ESSOR INTERNATIONAL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

L'univers de la culture n'échappe pas aux transformations que l'on observe aujourd'hui sur le plan international. La perméabilité croissante des frontières, un des effets directs de l'internationalisation des échanges, n'est plus strictement le propre des relations économiques et commerciales mais prend forme également dans plusieurs champs de l'activité humaine, dont celui des arts et des lettres. Évolution technologique en accéléré, multiplication des échanges internationaux, développement de réseaux d'affinités artistiques à l'échelle mondiale, apparition de nouveaux courants artistiques, de pratiques d'avant-garde et de modes de diffusion novateurs sont des exemples de mutations profondes qui affectent l'artiste et l'écrivain d'aujourd'hui dans son processus de recherche, de création et de diffusion.

La communauté artistique et littéraire du Québec s'inscrit dans cette tendance alors que la culture québécoise rayonne de plus en plus à l'étranger. Tantôt portée par des artistes, des écrivains et des organismes, la diffusion internationale des arts et des lettres connaît un rythme de croissance accéléré, signe que les initiatives et les efforts de développement de marché déployés depuis une dizaine d'années portent des fruits.

Sur le plan artistique, les échanges culturels et les partenariats avec des créateurs, organismes et entreprises étrangères contribuent à inspirer et stimuler la création. Ils favorisent l'émergence de nouvelles idées, notamment entre pairs, stimulent la coproduction et permettent la rencontre de nouveaux publics de culture différente. De plus, ils sont un élément de motivation et de reconnaissance de l'excellence pour les créateurs et les organismes qui contribuent au renouvellement de la création et au rayonnement de l'identité culturelle du Québec.

Sur le plan économique, l'action internationale a des impacts majeurs : elle offre plus de travail et, par conséquent, davantage de revenus aux artistes et travailleurs culturels, de même qu'aux organismes artistiques. Depuis sa création en 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec a joué un rôle important dans le développement de cette action internationale par ses différents programmes soutenant la diffusion internationale des œuvres et productions, la prospection et le développement de marchés, les déplacements, les résidences et le perfectionnement des artistes et écrivains, soit une somme de 3 262 485 M\$ consacrée en 2004-2005.

Dans le contexte actuel d'effervescence culturelle sur le plan international, le Conseil est convaincu de l'importance d'accroître sa présence et ses actions afin d'accentuer la présence des arts et des lettres du Québec à l'étranger. C'est dans cette perspective qu'il a élaboré son plan d'action internationale.

2. VISION INTERNATIONALE DU CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES

Le Québec doit sa renommée au talent et à l'excellence de ses créateurs qui rayonnent notamment sur la scène internationale. Qu'il s'agisse du domaine des arts de la scène, des arts médiatiques, des arts visuels, des métiers d'art, de l'architecture ou de la littérature, la présence affirmée et régulière de nos artistes et écrivains sur le plan international est l'un des axes prometteurs du développement des arts et des lettres. Elle constitue un gage solide d'émulation et de renouvellement de la création. Le Conseil entend donc maintenir le haut niveau d'excellence et de qualité des œuvres présentées à l'extérieur du Québec.

Conformément aux orientations de son *Plan stratégique 2005-2008*, le Conseil aspire à travailler au développement international des arts et des lettres en plus étroite collaboration avec ses partenaires du réseau québécois et des réseaux à l'étranger. En misant sur une concertation plus active et mieux structurée de ces réseaux, le Conseil entend mieux canaliser les possibilités de rayonnement pour les artistes, écrivains et organismes artistiques et développer de nouvelles avenues pour les secteurs les plus en besoin.

Au terme de plus de dix ans d'existence, le Conseil est à même de constater que la présence du Québec à l'étranger repose sur le travail des artistes, des écrivains et des organismes artistiques professionnels. C'est à cet égard que le Conseil entend élaborer une vision claire de la contribution qu'il souhaite apporter au développement international des arts et des lettres et ainsi développer des interventions structurées et une présence forte de nos artistes et organismes au sein des réseaux artistiques et des marchés étrangers.

3. LES DÉFIS DU CONSEIL SUR LE PLAN INTERNATIONAL

La présence des créateurs, des organismes artistiques et des entreprises culturelles sur la scène internationale a connu une croissance extraordinaire au cours des dernières années. Les retombées sont déjà palpables et les marchés potentiels de nombreux pays leur sont ouverts. Chose certaine, si cette vitalité culturelle demeure un acquis précieux pour le Québec, il faut aussi constater que l'offre internationale en matière culturelle est de plus en plus grande et diversifiée.

Malgré cet essor remarquable, le maintien de cette présence québécoise sur les scènes étrangères est devenu le défi majeur à relever pour les prochaines années compte tenu du contexte international :

- La multiplication des échanges internationaux et la mobilité croissante des artistes et des écrivains est devenue essentielle à l'émulation artistique, au renouvellement de la création et au développement de la carrière de l'artiste.
- De très nombreux organismes artistiques et littéraires du Québec sont confrontés aux exigences d'une économie de la culture hautement compétitive à l'échelle internationale. Les gouvernements de plusieurs pays et nations ont augmenté notablement leur appui aux arts (Écosse, Irlande, Australie, entre autres) pour mieux soutenir la présence de leurs compagnies sur les grandes scènes internationales créant ainsi un environnement encore plus concurrentiel pour le Québec. Paradoxalement, la création de la communauté européenne amène un resserrement significatif des possibilités de coopération entre le Québec et ces pays regroupés.
- Parallèlement, l'augmentation considérable des coûts liés à la diffusion internationale est bien réelle, en particulier ceux reliés au transport, à l'hébergement, au déplacement du personnel et du matériel, au taux de change, et imposent des contraintes financières additionnelles aux organismes : ils constituent 53 % de toutes les dépenses des tournées en arts de la scène et ont augmenté de 47 % au cours des dernières années.
- Afin de faire face aux nombreux obstacles qui accompagnent la diffusion internationale, les organismes artistiques doivent assumer des coûts de tournées qui augmentent beaucoup plus rapidement que les financements publics, ce qui menace l'équilibre financier de ces organisations et entrave leur développement.
- Le marché québécois est à la fois restreint du point de vue de la population et ouvert à l'offre étrangère de productions culturelles. Ce double constat constitue un enjeu majeur au regard de nos objectifs de développement de marché et de réciprocité.
- L'érosion de nombreux programmes d'aide gouvernementaux risque de freiner l'essor remarquable observé dans de nombreux domaines artistiques. Plusieurs mesures de financement mises en œuvre au cours des dernières années par le gouvernement du Québec sont maintenant caduques ou ne seront pas poursuivies dans les prochaines années. Certains ministères québécois ont en outre limité ou carrément retiré leur soutien dans certains domaines vitaux. Le ministère de la Culture et des Communications a rétréci l'accès à son *Programme d'aide à la diffusion internationale et de développement de marché* (0,35 M\$ en 2001-2002). Le ministère des Relations internationales s'est pratiquement retiré du soutien

ponctuel consenti aux organismes artistiques qui réalisent des tournées à l'extérieur du Québec. Les sommes dévolues à ces activités représentent des montants relativement importants qui n'ont pu être compensés par le Conseil.

- L'évolution des pratiques et des contenus artistiques a fortement diversifié la nature des activités des organismes. De nouveaux modèles surgissent, de nouveaux réseaux se tissent tant à l'échelle nationale qu'internationale. Or, il n'est pas assuré que les organismes disposent actuellement des leviers financiers adaptés à la nature des investissements que comportent l'émergence de nouvelles initiatives, le développement de nouveaux marchés et la mondialisation de l'économie.
- Le Conseil est à même de constater de la diversité des niveaux de développement parmi les disciplines artistiques. Certains domaines des arts de la scène connaissent un envol remarquable depuis 5 à 10 ans, causant ainsi une pression sur la demande à laquelle le Conseil n'est plus en mesure de répondre adéquatement en termes financiers. Simultanément, les secteurs des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature ne semblent pas jouir du même niveau de rayonnement international et méritent un accompagnement plus soutenu de la part du Conseil dans le développement de conditions plus favorables à l'inscription des artistes, écrivains et organismes dans les réseaux d'affinités artistiques les plus adéquats.
- On constate que les partenaires publics de l'action culturelle internationale se font nombreux : ministères, sociétés d'État, municipalités, agences gouvernementales, bureaux et délégations à l'étranger pour n'en nommer que quelques-uns. Incidemment, les objectifs sont multiples et les actions souvent menées sans cohésion. La concertation n'est pas toujours au rendez-vous.
- La consolidation de l'action culturelle internationale du gouvernement du Québec doit aller au-delà de la simple addition des actions des uns et des autres. Tant sur le plan de l'expertise, disciplinaire ou territoriale, que des outils mis à la disposition des milieux culturels (création, circulation, promotion, rayonnement, développement des marchés), le réseau des organismes publics qui agissent dans ce domaine reste à structurer davantage.
- L'organisation des présences collectives dans les foires et marchés étrangers ainsi que dans les festivals, manifestations et événements internationaux reposent sur trop peu d'organisations qui, par ailleurs, effectuent un travail impressionnant compte tenu des ressources dont elles disposent. De ce fait, ces activités ne servent que certains secteurs artistiques alors que d'autres disciplines mériteraient d'être prises en charge et accompagnées dans leurs efforts de développement international.
- À ce jour, le rôle joué par le Conseil en matière d'action internationale s'est surtout traduit par le soutien, à travers ses différents programmes, aux projets de diffusion et promotion internationale des artistes, écrivains et organismes artistiques et par le développement d'un réseau de studios et d'ateliers-résidences dans plusieurs pays et de nombreuses villes. Le bouillonnement ainsi que la multiplication des échanges culturels à l'échelle mondiale, caractéristique de notre époque, exige dorénavant le développement d'une vision claire et d'actions concrètes adaptées aux besoins grandissants des artistes, écrivains et organismes artistiques.

4. LES ORIENTATIONS DU CONSEIL POUR 2005-2008

4.1 ORIENTATION 1

| |
|--|
| ASSURER LA PRÉSENCE CONTINUE DES ARTISTES, DES ÉCRIVAINS ET DES ORGANISMES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE |
|--|

Contexte

La circulation des artistes, écrivains, œuvres et productions à l'étranger est stratégique pour le rayonnement international du Québec. Elle constitue l'un des moyens privilégiés d'être en contact avec d'autres cultures et de faire connaître la culture et l'identité propres au Québec. En 1994-1995, le Conseil octroyait 90 bourses de déplacement à l'étranger. En 2004-2005, le nombre est passé à 308.

La présence à l'étranger des artistes et des écrivains a des retombées considérables sur le développement de leur carrière. Elle leur apporte reconnaissance, rayonnement, développement de nouveaux marchés, possibilités d'échanges avec des artistes étrangers et contacts avec des pratiques artistiques différentes et nouvelles, le tout ayant ultimement une impulsion positive sur le renouvellement de la création.

De plus, la diffusion internationale des œuvres et productions québécoises a connu une forte croissance au cours des dernières années. En 1994-1995, le Conseil soutenait 41 projets de diffusion hors Québec en arts de la scène pour une somme de 700 000 \$. En 2004-2005, ce chiffre passait à 174 projets pour près de 2,5 M\$. Cette croissance résulte de la qualité des productions reconnue mondialement, du résultat des efforts de développement de marché déployés par les compagnies depuis de nombreuses années, et du rayonnement international des artistes et écrivains du Québec.

La présence québécoise sur la scène internationale est maintenant devenue un enjeu de développement culturel et économique incontournable. En effet, la présence des organismes sur les marchés étrangers permet de prolonger la durée de vie des productions, de les rentabiliser en amortissant considérablement les coûts de production, d'augmenter le nombre et le montant des cachets versés aux artistes et concepteurs et, par conséquent, d'améliorer les conditions socio-économiques des artistes et écrivains professionnels. Il faudrait rappeler qu'en 2003-2004, les revenus générés par la tournée hors Québec ont atteint 19 M\$ pour les organismes comparativement à 10,1 M\$ en 2000-2001. En 2003-2004, ces revenus constituaient 45 % des revenus annuels des organismes alors qu'ils représentaient 26 % en 2000-2001 et 33 % en 2002-2003.

Or, le Conseil n'est pas en mesure de soutenir les organismes artistiques à la hauteur de leurs succès et de leurs besoins. Alors que l'aide publique diminue, les contributions des organismes au financement des projets de tournée augmentent considérablement. Cela a pour conséquence de maintenir certains organismes en état de précarité, d'accélérer la perte de vitesse du Québec en matière de rayonnement culturel à l'international et de freiner l'accès à de plus grandes possibilités de croissance économique pour ces organismes.

Enjeux

- Maintien des acquis en matière de diffusion internationale
- Capacité de développement des organismes
- Renouvellement de la création
- Développement international de la carrière des artistes et des écrivains professionnels
- L'excellence des artistes et des écrivains professionnels rayonnant à l'étranger

Objectifs et mesures

Diffusion et circulation internationales

- Bonifier le soutien à la diffusion, promotion et circulation hors Québec¹ et adapter les programmes en fonction de l'évolution et de la spécificité de chaque secteur artistique.
- Accroître la présence internationale des artistes et des écrivains.
 - Augmenter le nombre de bourses de déplacement et de perfectionnement hors Québec ;
 - Consolider le réseau des studios et ateliers-résidences en souscrivant à de nouvelles ententes.
- Créer une *Réserve d'initiatives* destinée à la diffusion, à la circulation et à la promotion internationale des productions, des artistes, des écrivains et des organismes.
 - Soutenir des actions et/ou des mesures permettant de répondre aux besoins ponctuels et hautement structurants du milieu à l'international: activités artistiques exceptionnelles, ententes de partenariat, missions à l'étranger, etc.
- Accroître les actions en faveur de la traduction d'œuvres afin d'en favoriser la circulation.
 - Renforcer le soutien à la traduction de la dramaturgie québécoise ;
 - Créer un programme d'aide à la traduction (monographies en arts visuels, œuvres en arts médiatiques et nouveaux médias, périodiques culturels, extraits d'œuvres littéraires, spectacles littéraires, etc.).

Développement de marchés

- Élaborer des stratégies de développement de marché.
 - Raffiner notre connaissance des marchés domestiques et étrangers et de leurs spécificités ;
 - Identifier des actions adaptées à chaque territoire et à chaque discipline.
- Établir des partenariats dans le but de partager avec des gouvernements étrangers certains frais de diffusion, production ou d'accueil.

¹ **Les programmes destinés aux organismes sont :**

- Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques des métiers d'art et de l'architecture
- Circulation d'activités et de spectacles littéraires
- Diffusion hors Québec des arts de la scène

Les programmes de déplacement hors Québec destinés aux artistes et aux écrivains professionnels sont :

- Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels – volet Déplacement hors Québec
- Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels – Volet Perfectionnement
- Programmes de studios et échanges d'ateliers-résidences

- Appuyer les initiatives de coproduction.
 - Évaluer le potentiel de la coproduction ;
 - Créer une mesure spéciale (appariement, subvention remboursable, etc.) s'adressant aux organismes.

Élargissement des réseaux d'affinités artistiques

- Encourager la présence des artistes, des écrivains et des organismes au sein des réseaux internationaux.
 - Augmenter le soutien aux initiatives de prospection ;
 - Favoriser une participation plus importante de représentants québécois dans les forums de réflexion disciplinaires à l'étranger ;
 - Soutenir les initiatives de mise en valeur du savoir-faire de la communauté artistique québécoise en matière internationale et de transfert de connaissances.

4.2 Orientation 2

LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION INTERNATIONALE PAR L'ACCUEIL ET LA RÉCIPROCITÉ

Contexte

Lorsque associée à la modernité, l'image du Québec à l'échelle mondiale, renvoie très souvent au dynamisme de sa culture et à la grande créativité dont font preuve ses artistes, écrivains, artisans et créateurs. En effet, la culture a offert au rayonnement du Québec à l'étranger des ambassadeurs de renom. Par leur notoriété et l'excellence à laquelle ils sont associés, les artistes et écrivains ainsi que les organismes artistiques renvoient l'image du Québec comme lieu de recherche et de création d'avant-garde, comme plaque tournante culturelle et comme lieu de diffusion d'œuvres aussi accessibles que novatrices. Le Québec doit développer davantage cette image et faire valoir au monde entier qu'il est, par ses grands festivals artistiques disciplinaires, une terre d'accueil et de rencontres.

Bien que le Conseil soit déjà actif en matière d'accueil à travers le soutien aux événements internationaux et aux diffuseurs spécialisés, notre connaissance du nombre d'artistes et de productions étrangères accueillies sur le territoire québécois mérite d'être raffinée. Toutefois, il est indéniable que la présence des créateurs étrangers en terre québécoise a un effet d'émulation pour la création et la production artistiques, en plus de contribuer à la formation de réseaux d'affinités favorisant les initiatives de coproduction et de cocréation.

Finalement, un accueil mieux canalisé permettrait à certains secteurs de devenir des pôles d'excellence attirants pour les créateurs étrangers, ce qui contribuerait à positionner avantageusement le Québec à l'échelle mondiale et à faciliter le rayonnement et la circulation internationale des artistes et des écrivains professionnels québécois ainsi que de leurs œuvres.

Enjeux

- Renouvellement et émulation des créateurs
- La reconnaissance de l'identité culturelle du Québec
- La place du Québec dans les réseaux de diffusion et les marchés à l'étranger

Objectifs et mesures

Raffinement des connaissances

- Documenter les activités d'accueil d'œuvres et de productions étrangères par secteur.
 - Inventaire de l'accueil (spectacles, expositions, résidences, etc.) ;
 - Identification de cibles d'accueil (pays, régions, événements, etc.).

Structuration des activités d'accueil et de réciprocité

- Consolider le soutien aux grands événements nationaux et internationaux au Québec.
- Mettre en œuvre des partenariats avec des gouvernements et partenaires étrangers ciblés notamment dans les stratégies de développement de marché et de partage de coûts liés à l'accueil de spectacles étrangers.
- Augmenter les activités d'accueil en résidence d'artistes et d'organismes étrangers.

4.3 Orientation 3

DÉVELOPPEMENT DE LA CONTRIBUTION DU CONSEIL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ARTS ET DES LETTRES

Contexte

Au cours des dernières années, le Conseil a appuyé, à travers ses programmes réguliers, de nombreuses initiatives sur le plan international. Il a soutenu plusieurs artistes et écrivains en plus d'être fréquemment sollicité par ses partenaires gouvernementaux pour la participation à tout type d'activités de développement international des arts et des lettres. Le Conseil a ainsi joué un rôle fondamental, mais sans toutefois détenir d'orientations ni de plan d'action très développés.

Or, la croissance accélérée du développement international des arts et des lettres exige de la part des organisations une vision renouvelée et cohérente de l'action internationale. À ce titre, le Conseil a la responsabilité, par le mandat qui lui est dévolu, d'apporter une contribution solide auprès des instances gouvernementales et du milieu des arts et des lettres. L'expression de ce leadership appelle aussi le développement de moyens et d'outils qui permettront au Conseil d'adapter son intervention internationale aux réalités, contraintes et exigences de la diffusion à l'étranger.

C'est dans ce contexte que le comité exécutif donnait suite, en décembre dernier, aux objectifs du *Plan stratégique 2005-2008* du Conseil en adoptant la résolution de mettre sur pied un groupe de travail représentatif des grands secteurs artistiques (arts de la scène, arts visuels, arts médiatiques et littérature) chargé d'établir les orientations et moyens d'actions du Conseil en matière d'action internationale.

Le Conseil entend donc développer une action internationale qui reflète les besoins de chaque milieu et le niveau de développement de chaque secteur afin d'établir des priorités au niveau des actions les plus structurantes. En mettant en œuvre la vision et le plan d'action internationale qu'il a élaboré, le Conseil adopte une façon de faire résolument « interventionniste ».

Enjeux

- Le rayonnement international des arts et des lettres du Québec
- La capacité d'initiative du Conseil sur le plan international
- La reconnaissance des artistes, des écrivains et des organismes artistiques au Québec et à l'étranger

Objectifs et mesures

Vision internationale

- Établir et mettre en œuvre un plan d'action internationale.
 - Travailler en concertation avec les artistes, les écrivains et les organismes à la mise en œuvre du *Plan d'action internationale*.
- Développer une culture de « services » à l'intention du milieu en matière d'action internationale.
 - Évaluer d'autres modèles d'intervention en matière de soutien à la diffusion internationale tant pour les artistes et écrivains que pour les organismes artistiques ;

- Accompagner les organismes artistiques souhaitant se doter de stratégies de développement international ;
- Promouvoir les œuvres et les productions ainsi que les artistes, écrivains et organismes québécois auprès des milieux culturels et des médias étrangers.

Actions du Conseil à l'international

- Identifier, en adéquation avec le milieu des arts et des lettres, des zones d'influence, pôles artistiques et événements prioritaires nécessitant une action structurée.
- Structurer la présence collective des organismes dans les marchés, festivals et événements internationaux.
 - Mieux structurer la présence collective des organismes du secteur des arts et des lettres afin d'assurer une présence structurante dans les festivals, marchés, salons et événements internationaux en arrimage avec les activités de développement de marchés existantes et les besoins du milieu ;
 - Accompagner et soutenir particulièrement les secteurs absents de la scène internationale.
- Élargir le réseau des partenaires étrangers du Conseil.
 - Développer un modèle d'entente-cadre permettant l'intégration de plans de travail et de cibles communes élaborées avec de nouveaux partenaires.
- Mettre en valeur l'expertise du Conseil en matière de gestion, d'attribution et de soutien aux arts et aux lettres.
 - Développer une stratégie de positionnement du Conseil dans les réseaux d'influence et les associations de gestionnaires culturels à l'échelle mondiale (conférences internationales, forums de réflexion, etc.) ;
 - Assumer un leadership en matière d'accueil de colloques, symposiums et conférences portant sur les grands enjeux culturels.
- Assurer une présence accrue du Conseil à l'étranger.

4.4 ORIENTATION 4

CONCERTATION ET TRAVAIL EN SYNERGIE AVEC LES PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Contexte

La diffusion internationale des arts et des lettres connaît une croissance accélérée qui exige une meilleure vision d'ensemble et une cohérence des interventions gouvernementales. Dans certains secteurs, les outils d'intervention ne sont plus adaptés aux réalités du marché international et une connaissance commune des marchés et publics extérieurs reste peu développée. En effet, les artistes, les écrivains et les organismes frappent encore à de trop nombreuses portes pour obtenir de l'aide. Ils souscrivent parfois à des programmes qui ne correspondent pas à leurs besoins. Les leviers financiers restent peu diversifiés et souvent peu adaptés aux exigences des marchés extérieurs.

Il nous faut constater par ailleurs que la connaissance commune des marchés et des publics extérieurs demeure fragmentaire, parfois peu étayée. L'information et les connaissances acquises par les partenaires publics et les organisations artistiques et entreprises culturelles ne sont pas canalisées.

Le gouvernement signe des ententes-cadre avec des pays et/ou des régions qui ne tiennent pas compte des actions internationales de nos organismes en terme de développement de marché. En outre, la mise en œuvre de ces ententes s'articule par la mise sur pied de programmes de coopération qui ne bénéficient pas nécessairement des ressources budgétaires appropriées et qui ne tiennent pas toujours compte de priorités sectorielles.

La consolidation de l'action culturelle internationale du gouvernement du Québec doit aller au-delà de la simple addition des actions des uns et des autres. Tant sur le plan de l'expertise, disciplinaire ou territoriale, que des outils mis à la disposition des milieux culturels (création, circulation, promotion, rayonnement, développement des marchés), le réseau des organismes publics qui agissent dans ce domaine reste à structurer davantage.

Enjeux

- La cohésion de l'action culturelle du Québec sur le plan international
- Une action internationale adaptée aux besoins des milieux artistique et littéraire

Objectifs et mesures

- Poursuivre le travail d'information et de collaboration auprès des partenaires de la scène internationale : les services culturels du Québec à l'étranger, le ministère des Relations internationales, le Conseil des Arts du Canada et les vis-à-vis à l'étranger.
 - Faire le bilan exhaustif des artistes, écrivains et organismes présents à l'international par secteur et par territoire géographique ;
 - Améliorer notre connaissance de la dynamique culturelle d'un territoire en s'appuyant sur l'expertise des acteurs des milieux culturels et gouvernementaux présents sur les territoires.

- S'assurer que le Conseil participe à l'élaboration d'ententes de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et des gouvernements étrangers.
 - Participer aux missions exploratoires gouvernementales ;
 - Participer à la définition des priorités et contenus des ententes touchant les arts et les lettres.
- Participer activement aux travaux du comité conjoint de stratégie internationale mis en place par le Ministère et réunissant les membres du réseau culturel (ministère de la Culture et des Communications et la Société de développement des entreprises culturelles).

5. BILAN SOMMAIRE DES ACTIONS DU CONSEIL EN MATIÈRE INTERNATIONALE

L'action internationale du Conseil s'est notamment matérialisée à travers les différents programmes mis sur pied à l'intention des écrivains et artistes professionnels et des organismes artistiques ainsi que par le rôle aviseur qu'il joue auprès des partenaires gouvernementaux actifs à l'international.

Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels

Le programme de bourses (Déplacement, Perfectionnement, Studios et résidences d'artistes) permet aux écrivains et aux artistes professionnels d'assister à la présentation de leur œuvre, de participer à des séminaires, forums et colloques, de perfectionner leur démarche artistique ou encore d'effectuer un séjour de ressourcement plus long à l'étranger favorisant le perfectionnement de la carrière.

Il est à noter que l'ensemble de ces programmes est en constante augmentation et répond à des besoins sans cesse grandissants de la part des écrivains et artistes professionnels. À titre d'exemple, depuis 1994-1995, le nombre de bourses de déplacement a cru annuellement en moyenne de 17 %. Parmi ces projets de déplacement, 84 % ont permis la réalisation d'activités à l'extérieur du pays alors que 13 % se déroulaient dans une autre province canadienne. Parmi les destinations privilégiées, l'Europe et la France particulièrement, demeurent les territoires les plus importants pour les artistes et écrivains. Toutefois, la diversification des destinations, telles que l'Italie, l'Autriche, l'Espagne ou encore la Finlande, l'Irlande, l'Écosse et le Portugal témoignent d'une diversité croissante des intérêts et des réseaux artistiques dans lesquels s'inscrivent les artistes et écrivains québécois.

Les bourses de perfectionnement de carrière, les studios du Québec à l'étranger et les programmes d'échanges de résidences d'artistes gagnent aussi en popularité et ce, de façon constante depuis plus de 10 ans. Alors qu'il héritait, à sa création, de la gestion de quatre programmes d'ateliers résidences dans 4 pays différents, le Conseil a développé un réseau offrant aujourd'hui 23 possibilités de séjours dans dix pays (États-Unis, France, Italie, Suisse, Finlande, Argentine, Espagne, Mexique, Pays-Bas et Royaume-Uni), 15 villes et une douzaine de structures artistiques.

Tableau 1

| Programmes aux artistes | 2005-2006 |
|--|-------------------|
| Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels volet Déplacement hors Québec | 554 000 \$ |
| Programme de studios et échanges d'ateliers-résidences | 276 000 \$ |
| Total | 830 000 \$ |

Soutien aux organismes artistiques

Les programmes suivants sont les principaux véhicules des organismes artistiques œuvrant sur la scène internationale :

- Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture (Volet 1 : Soutien aux manifestations artistiques, Volet 2 : Soutien à la circulation d'œuvres et Volet 4 : Soutien à la prospection)
- Diffusion hors Québec des arts de la scène (volet 1: Soutien à des projets ponctuels de développement de marché, volet 2 : Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec et volet 3 : Soutien au développement hors Québec des organismes)
- Accueil de spectacles étrangers au Québec
- Événements nationaux et internationaux
- Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)
- Circulation d'activités et de spectacles littéraires
- Événements littéraires

À l'instar des artistes et écrivains professionnels, les organismes artistiques s'inscrivent aussi dans cette tendance lourde qui est celle de l'ouverture sur le monde, devenue non plus uniquement un facteur de rayonnement, mais aussi un enjeu économique permettant la rentabilisation de certaines productions et la prolongation de leur durée de vie. Le programme de diffusion hors Québec a cru de façon constante depuis dix ans, soit une croissance moyenne annuelle de 17,4 % en nombre de projets et de 14,6 % en budget. Passant de 0,7 M\$ à 2,7 M\$ en 2005-2006, l'aide consentie dans le cadre de ce programme a permis la réalisation de nombreux projets à l'extérieur du Québec (données à venir). Rappelons que plus de 174 projets étaient présentés en 2003-2004 par rapport aux 41 projets de 1994-1995, en tournée ou en développement de marchés.

Tableau 2

| Programmes aux organismes | 2004-2005 |
|---|---------------------|
| Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture | 123 997 \$ |
| Diffusion hors Québec des arts de la scène | 2 083 953 \$ |
| Accueil de spectacles étrangers au Québec | 444 044 \$ |
| Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) | 48 750 \$ |
| Circulation d'activités et de spectacles littéraires | 54 000 \$ |
| Total | 2 754 744 \$ |

Activités internationales et rôle aviseur auprès de partenaires gouvernementaux

En plus des programmes réguliers ci-haut mentionnés qui intègrent le soutien au rayonnement des arts et des lettres à l'étranger, le Conseil participe activement à une série d'activités internationales qui comprennent à la fois :

- l'accueil de délégations étrangères ;
- la participation aux mécanismes de coopération internationale mis sur pied dans le cadre des ententes signées entre le gouvernement et des pays partenaires ;
- la participation aux travaux de la Table de concertation internationale MCC/sociétés d'État ;
- la concertation et consultation auprès du réseau des attachés culturels dans les délégations du Québec ;
- la transmission d'une information pertinente aux membres de ce réseau ;
- la transmission d'avis techniques.

De plus, le Conseil a participé activement à certains projets spéciaux mis sur pied par le gouvernement visant à mettre en valeur l'excellence québécoise en matière d'arts et lettres à l'étranger et à accueillir des événements étrangers au Québec parmi lesquels :

- Le Printemps du Québec en France (1999)
- Québec–New York 2001
- France au Québec/la saison (2001)
- ;Voilà Québec en México! (2003)

Bien qu'il ait joué un rôle fondamental dans le développement de cette action culturelle internationale, le Conseil n'a jamais détenu d'orientations ni de plan d'action en matière d'action internationale. Pourtant, la conjoncture actuelle, caractérisée par une croissance accélérée de la diffusion des arts et des lettres à l'international, impose le développement d'un leadership auprès des partenaires gouvernementaux et des milieux artistique et littéraire tout comme la définition d'une vision structurée et d'outils et mesures permettant d'accompagner les artistes, écrivains et organismes dans leur développement international.